

Boucle Hérisson par La Maugarnie

Une randonnée proposée par alainc5939

Ce parcours vous conduira des hauteurs de la Croix de l'Ours à la Forêt Domaniale de Soulongis. Des vues surplombant le village médiéval d'Hérisson et de nombreux centres d'intérêts patrimoniaux ponctuent ce parcours.



Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.48km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	171m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	171m		
Point haut :	303m	Commune :	Hérisson (03190)
Point bas :	201m		

Description

Pour vous rendre au départ, prenez la direction du village de Hérisson. Au centre du village, devant l'hôtel de ville, prenez la direction de Cerilly. Le parking est situé à 50 m à droite (accès au château).

(D/A) Du parking, partez à droite dans la Rue du Cacheloup. Faites quelques dizaines mètres pour filer à droite sur le Chemin de Piraveau. Dans le virage à gauche, prenez le chemin de droite qui passe entre les deux bâtiments et continuez jusqu'à la Rue de Gateuil. Tournez ensuite à gauche en direction du Nord-Est, marchez jusqu'au bout de cette rue.

(1) Poursuivez sur le chemin champêtre à flanc de crête jusqu'à la Croix de l'Ours. Attention, ça grimpe mais l'effort en vaut la peine ! En haut de la crête, profitez de la vue imprenable sur toute la vallée de l'Aumance, le village et le château.

(2) Au lieu-dit la Croix de l'Ours, prenez le chemin de droite qui longe la crête. Marchez jusqu'au prochain carrefour et prenez, à droite, en direction du Sud-Est sur le chemin goudronné pendant environ 1 km pour atteindre le Moulin des Cassons (propriété privée).

(3) Au niveau du portail, filez sur le sentier à gauche qui pénètre dans le sous-bois. Traversez le premier ruisseau et continuez jusqu'à la passerelle qui vous permet de franchir un autre ruisseau. Montez sur ce sentier jusqu'au lieu-dit La Côte du Lac.

(4) Aux bâtiments de la ferme (propriété privée), tournez à gauche et suivez le chemin sur environ 400 m. À l'intersection, tournez à droite et poursuivez sur la voie goudronnée qui passe à proximité de Frémagnet.

(5) À l'intersection avec le Chemin de La Bourse, continuez à gauche, en direction du Nord-Est, puis traversez les fermes de Vervatière et la Maugarnie. À la Maugarnie, longez la lisière de la Forêt Domaniale de Soulongis sur environ 300 m.

(6) Tournez à gauche sur le chemin forestier carrossable de la Maugarnie pour arriver au Rond de la Maugarnie (cinq chemins), au cœur de la Forêt Domaniale de Soulongis. Tournez à gauche en direction du Sud-Ouest sur la D 251 et suivez la route goudronnée sur environ 1,5 km.

(7) Avant d'arriver au Manoir de Montchenin (propriété privée), tournez à droite pour emprunter le sentier bocager qui contourne le manoir situé à gauche puis les bâtiments de ferme. Poursuivez tout droit en direction de l'Ouest, passez le Ruisseau des Guêtres (attention en fonction des saisons et des pluies, le niveau peut être différent). Poursuivez en remontant durant 1 km en direction de

Points de passages

- D/A Rue Cacheloup. Parking de départ**
N 46.509349° / E 2.712544° - alt. 210m - km 0
- 1 Jonction chemin champêtre en bordure de l' - Aumance (rivière) - Affluent du Cher**
N 46.510262° / E 2.715347° - alt. 206m - km 0.26
- 2 Croix de l'Ours**
N 46.5112° / E 2.72045° - alt. 233m - km 0.7
- 3 Moulin des Cassons**
N 46.50351° / E 2.73269° - alt. 205m - km 2.13
- 4 La Côte du Lac**
N 46.50118° / E 2.74416° - alt. 257m - km 3.18
- 5 Bifurcation Nord-Est**
N 46.50515° / E 2.75596° - alt. 248m - km 4.49
- 6 Chemin forestier de la Maugarnie**
N 46.51783° / E 2.76813° - alt. 276m - km 6.38
- 7 Bifurcation avant le Manoir de Montchenin**
N 46.51686° / E 2.75201° - alt. 262m - km 8.35
- 8 Ferme Auberge de La Quécoule**
N 46.513551° / E 2.729268° - alt. 259m - km 10.26
- 9 Traversée de la D 3**
N 46.517276° / E 2.717375° - alt. 271m - km 11.32
- 10 Bifurcation à gauche**
N 46.517382° / E 2.705316° - alt. 249m - km 12.32
- 11 Bifurcation avant le lieu-dit la Maison Rouge**
N 46.511541° / E 2.710632° - alt. 236m - km 13.16
- D/A Rue Cacheloup. Parking de départ**
N 46.509347° / E 2.712509° - alt. 210m - km 13.48

La Quécoule.

(8) Passez devant la ferme Auberge de La Quécoule puis à l'intersection, tournez à gauche sur la voie goudronnée puis tout de suite à droite sur le chemin bocager qui rejoint la D 3 après 1,1 km.

(9) Traversez la D 3 **avec prudence** et suivez la direction de l'église de Chateloy. À l'intersection en Y, au lieu-dit La Pierrière partez à gauche.

À cette intersection : possibilité d'aller tout droit pour visiter l'église Saint-Pierre de Châteloy

Allez jusqu'au bout de la route goudronnée puis poursuivez sur le chemin de terre pendant 400 m.

(10) À l'intersection, tournez à gauche et suivez le sentier qui part en direction du Sud et qui revient sur le bourg de Hérisson.

(11) Avant le lieu-dit Maison Rouge, filez à droite sur le sentier descendant. Passez à la droite de l'Église Notre-Dame, par l'escalier, puis en tournant à gauche dans la Rue Cacheloup afin de retrouver le parking situé à 50 m (D/A).

Informations pratiques

[Voir le Parking.](#)

Pas de point d'eau, ni table de pique-nique sur le parcours.

A proximité

Vallée de l'Aumance.

Point de Vue de l'Ours.

Forêt Domaniale de Soulongis.

Manoir de Montchenin (privé).

Complément de visite : Église Romane Saint-Pierre de Châteloy.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-herisson-par-la-maugarnie/>

Copie, vente et diffusion interdites - nLIMt2Xj



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.